



Service de Médecine Nucléaire.

Qu'est ce qu'une scintigraphie ? Recommandations de radioprotection après un examen scintigraphique (Tc99m)



Une scintigraphie est une image de la manière dont un organe fonctionne. C'est donc un examen complémentaire aux examens radiologiques qui montrent l'aspect de cet organe mais pas son fonctionnement.

Comment cela se passe-t-il ?

Une petite quantité de produit radioactif est injectée, le plus souvent dans une veine du bras. Plus rarement, vous devrez avaler une préparation dans laquelle un peu de produit radioactif a été ajoutée, ou respirer un gaz légèrement radioactif. Pour la très grande majorité des examens, le produit radioactif utilisé s'appelle le technétium-99m (en abrégé, Tc99m).

L'examen est-il dangereux ?

Non. Le rayonnement reçu est comparable à celui d'une radio du thorax, moindre que celui d'un scanner. L'injection est indolore et le produit ne provoque pas d'allergie ni d'effet secondaire. Faire plusieurs clichés n'augmente pas votre irradiation.

Après l'examen, vous pourrez reprendre vos activités normalement (conduire, travailler, manger, prendre vos médicaments, ..), moyennant éventuellement des recommandations du médecin.

La dose que vous recevez est faible et calculée en fonction de votre poids. Le technétium est rapidement évacué de votre corps, à la fois par les voies naturelles (urine) et grâce à son élimination naturelle (la moitié de la radioactivité disparaît toute les 6h). Concrètement, ceci veut dire que 24 heures après l'examen, il reste moins de 10% de ce que vous avez reçu. En vous hydratant abondamment et en urinant fréquemment, vous diminuerez encore votre irradiation.

Qu'est-ce que la radioprotection ?

La radioprotection est l'ensemble des mesures prises pour limiter au maximum l'irradiation des personnes. Même si l'examen n'est pas dangereux et est nécessaire pour bien vous soigner, les

rayonnements sont à éviter quand on n'en a pas besoin.

C'est pour cela que la loi du 20/07/2001 limite l'accès à la partie du service où se passent les examens au seul patient. Vous seul(e) êtes donc autorisé(e) à passer au-delà de la double porte sur laquelle est collé le sigle « Radioactivité ».



Seuls les enfants peuvent être accompagnés par **une** personne de leur famille (pas la maman si elle est enceinte).

Les personnes à mobilité réduite ou dépendantes sont prises en charge par notre équipe soignante.

C'est aussi pour des raisons de radioprotection que nous vous déconseillons de venir en famille quand une seule personne doit passer une scintigraphie : essayez dans la mesure du possible de ne pas emmener vos enfants quand vous venez dans notre service.

Après l'examen, il ya quelques règles très simples de radioprotection à suivre pour ne

pas irradier inutilement votre entourage.

Que devez-vous faire après une scintigraphie ?

- Bien boire et vider régulièrement la vessie, surtout les 6 premières heures après l'injection.
- Pendant 24 heures, éviter tout contact proche (moins d'1 mètre) **et** prolongé (plus d'1 heure) avec les femmes enceintes et les enfants de moins de 3 ans.
- Si vous avez des petits enfants à la maison, essayez de demander à quelqu'un de s'en occuper au moins jusqu'au soir. Si vous allaitez, vous devrez jeter le lait pendant 24 heures. Il faut donc tirer votre lait **avant** l'examen. Nous vous conseillons d'allaiter votre bébé juste avant de recevoir l'injection. Après 24 heures, vous pouvez reprendre l'allaitement tout-à-fait normalement.
- Si votre femme est enceinte, ne dormez pas dans le même lit pendant les premières 24 heures.

Nous espérons que ces explications vous auront aidé(e).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à un des membres du service qui se fera un plaisir de vous répondre

Prof. P. Bergmann
Chef de service

M.-C. Yimo Wadje
Radiophysicienne